

# Compte-rendu des conférences des syndicalistes mexicains

## Automne 2008

---

### SYNDICALISTES INVITÉS:

- HIGINIO BARRIOS HERNANDEZ, coordonnateur du centre de formation ouvrière (CETLAC) situé à Monterrey au Mexique. Le CETLAC est affilié au Front Authentique des Travailleurs (FAT).
- ESPERANZA BUENDÍA LUNA, travailleuse à la Centrale d'approvisionnement de la Ville de Mexico et militante au Syndicat des Travailleurs d'Habitations Commerciales, Bureaux et Entrepôts de Liquidation (STRACC).
- BEATRIZ DE LA CUEVA REYES, ancienne travailleuse dans une maquiladora qui produit des pièces d'automobile à Monterrey au Mexique licenciée pour avoir tenté d'organiser un syndicat indépendant dans son lieu de travail (TOYOTA).

### HIGINIO BARRIOS HERNÁNDEZ

Le taux de syndicalisation au Mexique est très inquiétant. On estime que seulement 7% de la population active est syndiquée. Qui plus est, la grande majorité des syndicats au Mexique sont des syndicats corporatistes dont la raison d'être a toujours été de conserver une paix syndicale et de maintenir les salaires à des niveaux assez bas pour assurer un maximum de profits aux capitalistes mexicains et aux investisseurs étrangers. Jusqu'en 2000, les syndicats corporatistes étaient intimement liés au Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI), l'ancien parti au pouvoir. Plus tard, vers les années 60, de nouvelles organisations syndicales ont vu le jour. Elles ont été créées par des patrons d'entreprises dans la région de Monterrey, pour servir les intérêts patronaux et pour mieux contrôler les travailleurs. Ces syndicats permettent notamment aux patrons d'entreprise d'identifier les employés qui tentent de former un syndicat dans le milieu de travail pour mieux les licencier. Dans les entreprises dotées de tels syndicats de protection, il est fréquent que les travailleurs ne sachent même pas qu'ils sont syndiqués, car la création de ces associations résulte d'une entente à huis clos entre les dirigeants syndicaux et les patrons.

Dans ce contexte, le besoin de former un syndicat indépendant était de plus en plus criant. C'est ainsi que le Front Authentique des Travailleurs (FAT) a été créé. Le FAT s'est engagé à lutter pour le droit à la liberté syndicale, soit le droit des travailleurs d'organiser un syndicat indépendant. Le FAT a mené des luttes importantes pour implanter des programmes dans les zones difficiles où le gouvernement défend les intérêts des multinationales au détriment des droits des travailleurs. Le FAT s'est également donné comme priorité d'empêcher que la Loi du Travail, une loi qui stipule notamment que les travailleurs ont le droit de s'associer pour défendre leurs intérêts, ne soit réformée. S'il est vrai que cette loi est essentiellement théorique et qu'elle n'est pas encore appliquée de façon rigoureuse et systématique, elle n'en demeure pas moins un premier pas vers une plus grande liberté syndicale. Abroger la loi ou la modifier aurait pour conséquence de restreindre les droits acquis par les travailleurs mexicains à ce jour.

Depuis la signature de l'accord de libre-échange en 1994, l'économie mexicaine est devenue très dépendante de l'économie américaine. La politique mise de l'avant par le gouvernement mexicain pour attirer les investisseurs étrangers consistait à leur offrir une main d'œuvre bon marché et la garantie que les travailleurs ne s'associeraient pas entre eux pour former des organisations syndicales. La concurrence entraînée par ce traité s'est traduite par une baisse importante de la production au Mexique, par la fermeture de nombreuses usines de production et par la prolifération des maquiladoras, d'abord dans la zone frontalière avec les Etats-Unis, puis à l'échelle de tout le pays. Les conditions de travail se sont détériorées et le pouvoir d'achat des Mexicains a fondu.

Dans les zones à forte concentration de maquiladoras, presque aucune organisation syndicale indépendante n'a réussi à s'implanter. C'est pour cette raison que le FAT a installé des centres d'études et d'ateliers sur le travail (CETLAC) dans les zones de Ciudad Juarez et de la ville de Monterrey. Comme le gouvernement ne cesse d'empêcher le FAT de poursuivre ses activités dans ces régions, le syndicat a mis sur pied ces centres de formation pour contourner les politiques du gouvernement et assurer une présence syndicale dans ces régions. L'objectif principal du FAT dans ces régions dépourvues de tradition syndicale consiste à diffuser de l'information et à fournir de l'appui juridique aux travailleurs afin de les renseigner sur leurs droits et pour les encourager à développer des organisations syndicales indépendantes dans leur milieu de travail. Mais ce travail doit se faire sans que cela n'affecte les travailleurs, sans qu'ils ne soient licenciés. C'est un travail qui se fait un peu de manière clandestine, par des réunions chez les gens, à l'extérieur du milieu de travail, dans les locaux du CETLAC, etc.

## **ESPERANZA BUENDÍA LUNA**

Face à de nombreuses injustices perpétrées à l'encontre des travailleurs de la Centrale d'approvisionnement de la ville de Mexico, environ 70 à 80 travailleurs de la Centrale ont décidé de rompre leur association à un syndicat patronal pour s'affilier au Front Authentique des Travailleurs. Cette décision a été prise après que plusieurs droits déjà acquis et garantis par l'entreprise n'aient pas été respectés, notamment les bonus de fin d'année et la couverture médicale offerte aux employés, et après que plusieurs employés aient été victime de discrimination de la part de leur employeur. Les travailleurs de la Centrale en sont venus à déclencher une première grève pour violation du contrat de travail. La grève a duré 10 mois, mais n'a pas porté fruits. Les grévistes ont toutefois reçu l'appui de plusieurs organisations internationales, dont le CISO et la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN). La seconde grève déclenchée par le groupe de travailleurs a mené à des congédiements massifs. La Ville de Mexico a décidé de mettre à pied la totalité de ses employés et de privatiser ses services en faisant appel à des sous-traitants. Le 6 mai 2008, avec l'appui du FAT, les employés licenciés se sont rendus devant les locaux de l'entreprise pour y faire du piquetage et empêcher les travailleurs des sous-traitants de rentrer travailler. 150 policiers sont arrivés sur les lieux et ont violemment réprimé le rassemblement, emprisonnant une trentaine de personnes et des responsables du FAT jusqu'à une heure du matin.

Le 30 mai 2008, 500 casseurs sont venus intimider, menacer et chasser les travailleurs récalcitrants avec des armes blanches et des bâtons. Plusieurs organisations non gouvernementales ont envoyé des fax pour faire pression sur le gouvernement mexicain et exiger qu'il respecte le contrat de travail, suite à quoi les travailleuses ont retrouvé leur emploi et les conditions de travail se sont nettement améliorées. C'est grâce à cet appui international que l'employeur a dû se plier à certaines exigences et réembaucher les employés licenciés.

## **BEATRIZ DE LA CUEVA REYES**

Beatriz de la Cueva Reyes était employée dans une usine de montage japonaise, appartenant à la compagnie Toyota. Elle a été invitée par le CISO et l'observatoire des Amériques à partager son expérience lors de cette tournée alors qu'elle était encore à l'emploi du géant de l'automobile. Formée par le FAT sur les droits des travailleurs et consciente des violations perpétrées à l'encontre de certains employés sur son lieu de travail, madame de la Cueva Reyes a commencé à organiser un syndicat indépendant au sein de la maquiladora où elle travaillait. Elle a été licenciée trois mois après avoir débuté son emploi.

Au nombre des conditions de travail contestées par les employéEs de cette usine de Toyota, madame Reyes explique que l'entreprise procédait à un contrôle très stricte à l'arrivée des travailleurs. Une seule minute de retard entraînait des sanctions telles que le retrait d'un bonus. L'employeur exerçait également un contrôle physique sur les travailleuses. Madame Reyes explique que l'espace de travail pour le poste qu'elle occupait était d'un mètre carré. Elle dit avoir été punie un jour pour s'être accroupie quelques instants alors que la machine qu'elle opérait était à l'arrêt. Il lui est arrivé également de demander la permission à son employeur de rentrer chez elle parce qu'elle était fiévreuse. Elle n'a reçu la permission de partir qu'à 15h30, alors qu'elle en avait fait la demande à 8 heures le matin.

Par ailleurs, le travail très répétitif dans ce type d'usines cause fréquemment des lésions à force de répéter un même mouvement des centaines voire des milliers de fois par jour et d'utiliser les mêmes parties du corps.

Lors d'une réunion du syndicat de protection de l'usine, Madame Reyes a pris la parole devant 300 personnes pour tenter d'organiser un syndicat indépendant, à la suite de quoi l'employeur l'a mise sous surveillance pendant 8 jours, avant de la congédier. Elle a alors entamé une poursuite contre l'entreprise. Après une première rencontre infructueuse avec le côté patronal, visant à lui faire réintégrer ses fonctions et à négocier la poursuite, le syndicat de protection est venu demander à madame Reyes de retirer sa poursuite contre l'employeur. Une deuxième ronde de négociations avec l'employeur et le négociateur syndical a eu lieu, menant à un accord sur la poursuite, sans que madame Reyes ne reprenne ses fonctions.

Son travail en tant que militante consiste maintenant à appuyer le FAT dans ses démarches et à contacter les travailleurs et travailleuses des maquiladoras qui vivent des conflits similaires avec leur employeur. L'objectif consiste à encourager les travailleurs et travailleuses à parler et à dénoncer les violations dont ils sont victimes, sans être tenaillés par la peur. Mais avec la conjoncture économique, il sera difficile de convaincre les travailleurs d'organiser un syndicat. Il faudra redoubler d'efforts pour parvenir à convaincre ne serait-ce qu'une seule personne.

## **Quelques extraits des conférences...**

### **Les syndicats corporatistes nuisent à une réelle liberté syndicale.**

Le FAT a été créé afin de lutter contre l'appareil de contrôle corporatif mis en place au Mexique et pour promouvoir la liberté et la démocratie syndicales. Les obstacles à la liberté syndicale proviennent donc non seulement du gouvernement mais aussi de ces syndicats corporatistes, prêts à tout pour empêcher les travailleurs de s'organiser autour d'un vrai syndicat indépendant et de sortir de ce contrôle corporatif.

Le premier frein à une liberté syndicale est donc l'attitude de ces syndicats corporatistes qui répriment les droits des travailleurs en les intimidant, en tentant de les désorganiser, en ayant parfois recours à la force. Ces syndicats corporatistes s'allient ensuite à l'entreprise pour empêcher tout regroupement des travailleurs et s'accordent à licencier les travailleurs qui tentent d'organiser un syndicat indépendant dans le lieu de travail. Ensemble le côté patronal et le syndicat disposent de plus de moyens pour faire de la répression, frapper, effrayer, menacer et licencier les travailleurs. Si ces derniers résistent et poursuivent leur lutte devant les autorités pour obtenir un contrat collectif ou l'enregistrement d'un nouveau syndicat, les stratégies employées par les syndicats corporatistes consistent à rallonger indéfiniment le processus d'obtention d'un contrat collectif, en inventant des erreurs et en exigeant que les démarches soient recommencées du début. Cela signifie que la résistance s'éternise. Plusieurs travailleurs finissent par se décourager et par baisser les bras durant ce processus. Seule une formation syndicale solide permet de poursuivre cette lutte et de contourner ces nombreux obstacles.

Les contrats de protection sont un autre obstacle majeur à la liberté syndicale. Ces contrats sont signés à l'insu des travailleurs, entre un dirigeant syndical et un patron d'entreprise, après que les deux se soient entendus sur certaines modalités. Quand les travailleurs demandent à signer un contrat collectif, ils se heurtent à un refus des autorités qui leur expliquent qu'un contrat collectif existe déjà, et qu'il est donc impossible de procéder à une telle démarche. Cet échec est pourtant attribuable, non pas aux travailleurs, mais aux deux partis qui taisent l'existence du contrat collectif. Il faut alors recommencer le processus depuis le début, pour demander au syndicat corporatiste la titularisation du contrat qui existe déjà. Pendant tout ce temps, les travailleurs subissent de la répression, des licenciements, de l'intimidation, des coups, etc.

### **Conséquences de la politique de Felipe Calderón sur le syndicalisme au Mexique.**

Le gouvernement de Calderón suit de près les traces du gouvernement de Vincente Fox. L'arrivée au pouvoir de Calderón n'a donné lieu à aucun changement. La politique de ce gouvernement est aussi décevante que l'était celle du gouvernement précédent. C'est une déception non seulement pour le FAT mais pour toute la population mexicaine qui aspirait à une certaine démocratisation de la société. Or le gouvernement préfère utiliser un appareil de contrôle pour maintenir une mainmise sur la situation sociale et économique difficile des mexicains. On assiste à un recul des conditions de vie des mexicains par rapport à la situation qu'on connaissait sous le gouvernement Fox. La politique sociale et économique stagne et ne favorise ni la création d'emplois ni l'amélioration des conditions de travail ou l'augmentation du pouvoir d'achat des mexicains. Le gouvernement continue de promouvoir le libre échange, alors que cette politique favorise la concentration de capitaux et l'appauvrissement de la population mexicaine.

Face à la hausse du taux de chômage au Mexique, on assiste à une recrudescence de plusieurs problèmes. C'est le cas de la criminalité et de la délinquance par exemple. Au lieu de s'attaquer comme il se doit à la racine du problème, le gouvernement de Calderón préfère renforcer les mesures de répression, renforcer le pouvoir de l'armée et de la police. Le gouvernement a même recours à l'armée plutôt qu'aux forces policières pour réprimer les mouvements sociaux, alors que la formation que dispense l'armée n'est pas du tout

appropriée pour faire face aux problèmes sociaux. On assiste donc à une augmentation de la répression, à des abus de plus en plus fréquents envers les droits civils des citoyens mexicains. Le gouvernement ne remplit pas ses fonctions, la politique ne répond pas aux nécessités de la société mexicaine.

### **Politiques de répression des mouvements sociaux et de l'activité syndicale au Mexique.**

La société mexicaine a été le théâtre de plusieurs mobilisations, dont une des principales était liée à l'augmentation des prix du pétrole. Les nombreuses luttes locales, notamment les luttes reliées aux droits du travail sont constamment réprimées. C'est une situation très difficile. La présence policière menace l'organisation de luttes sociales. Les dirigeants syndicaux sont harcelés et menacés, que ce soit par l'employeur lui-même ou par les syndicats corporatistes. Même les lois pénales mexicaines sont modifiées et mettent de plus en plus en péril la société mexicaine. Les lois sont reformées pour protéger l'État plutôt que les citoyens. On assiste aujourd'hui à une espèce de séparation entre l'État et les citoyens. L'État est en train de bâtir une muraille, une forteresse pour se protéger de la société civile plutôt que pour protéger ses citoyens. L'État se sépare de la société, ce qui augmente le risque de voir éclater des affrontements entre les deux parties. Cette stratégie fait partie de *l'Accord pour la sécurité et la prospérité de l'Amérique du Nord* qui consiste à contenir la non-conformité sociale et qui explique la situation critique que nous vivons actuellement. Le PAN (Parti d'Action Nationale) a pour agenda d'augmenter les mesures de répression contre les mouvements syndicaux et populaires. La protestation sociale est de plus en plus criminalisée. Or au FAT, et c'est là notre cri de résistance, nous mesurons toute l'importance de continuer à revendiquer le droit à la protestation, et à contester les mesures de répression auxquelles a recours le gouvernement.

### **Impacts de la crise financière sur les conditions sociales des Mexicains.**

Les impacts de la crise financière sont importants et se répercutent de différentes manières au sein de la société mexicaine. L'impact direct de cette récession est le nombre de licenciements enregistrés depuis le début de l'année dans tous le pays. Le gouverneur de l'état de Nuevo León a admis que dans cet état seulement, 5000 emplois ont été perdus depuis le début de l'année 2008. Nous ne connaissons pas encore les chiffres pour les mois de novembre et de décembre 2008 mais il y a fort à parier que le nombre de mise à pied augmentera encore. On ne s'attend pas non plus à ce que le taux d'embauche soit élevé au mois de janvier. Les impacts de la récession varient en fonction des secteurs de l'économie, mais de façon générale, les secteurs qui résistent le moins à cette crise économique sont l'industrie des maquiladoras et les petites et moyennes entreprises. Toutes les industries tentent en ce moment de réduire leurs coûts pour survivre à la crise financière et le moyen de le faire est de mettre à pied des employés.

D'un autre côté, les autorités, les syndicats corporatifs et les patrons ont signé une entente où ils s'engagent tous trois à accepter les mises à pied, à diminuer les horaires de travail des employés, à permettre un chômage technique, à diminuer les prestations d'emploi, à réduire l'horaire de travail à 5 heures au lieu des huit heures réglementaires, même si ces mesures sont contraires à la loi du travail mexicaine. Tout cela implique une diminution drastique des salaires pour ceux qui ont conservé leur emploi, et donc une augmentation de la pauvreté, et avec elle, de la délinquance et de la criminalité. Beaucoup de jeunes étaient déjà au

chômage mais il y en a encore plus aujourd'hui. Et le nombre de vols a augmenté à Monterrey. On se rend compte que les personnes qui commettent des vols ne le font pas dans l'intention de dérober de l'argent, mais pour survivre, puisqu'ils volent des aliments. Voilà le portrait de la situation au Mexique en cette période de récession.

Dans les autres états, comme à Baja California, dans le nord du pays, on a recensé une perte de 6000 emplois. La situation est la même dans la Laguna, la zone de Durango et de Coahuila. Et pourtant, le discours officiel prétend que ces emplois sont substitués par d'autres, qu'il se crée de nouveaux emplois et donc qu'en bout de ligne, on parvient à maintenir le même niveau d'emploi. C'est faux, et les statistiques officielles occultent la réalité. Tout cela n'est qu'un discours de politiciens.

Le problème du chômage et de la baisse des salaires se répercute non seulement sur la criminalité et le nombre de vols commis, mais il alimente en plus le problème déjà alarmant du narcotrafic. Des grands et petits commerces deviennent victimes d'extorsion et de séquestration de la part de la mafia. C'est devenu un problème quotidien, impossible à résoudre parce que le narcotrafic et les organisations de délinquance sont de mèche avec la police. Donc la corruption de la police aggrave le problème de narcotrafic et le climat de violence à l'extérieur des grandes villes, notamment dans le nord du Mexique.

Le gouvernement tente maintenant de faire la guerre au narcotrafic, mais cette guerre n'a produit aucun résultat. On enregistre toujours un nombre record de morts liées à ce problème, que ce soit au sein de l'armée ou des forces policières. Le niveau de violence au Mexique est très important. Et nous ne savons pas quelles répercussions cela aura sur les mouvements des travailleurs, sur la lutte des syndicats pour de meilleures conditions de travail. Ce que l'on sait, c'est que la lutte syndicale se fait dans ce contexte de violence, de risque, de corruption des autorités et ces menaces de narcotrafic.